

**Les expressions idiomatiques françaises et leurs équivalents dans l’arabe
dialectal algérien
-étude analytique contrastive-**

العبارات الاصطلاحية الفرنسية و مكافئاتها في اللغة العربية العامية الجزائرية
دراسة تحليلية تقابلية

Kadaoui Soumia^{1*}
Institute de traduction, université Oran 1, Algérie

Date de soumission : 15/07/2021

date d’acceptation : 29/08/2021

Résumé:

La question du figement occupe une place de plus en plus importante dans les études linguistiques, en raison de sa richesse et de sa complexité.

L’Algérie, offre un panorama assez riche en matière de multi ou de plurilinguisme

Nous tenterons à travers cet article de faire une étude analytique contrastive et comparative entre les expressions idiomatiques françaises et leurs équivalents en arabe dialectal algérien pour enfin répondre à la question suivante :

les expressions idiomatiques algériennes sont elles traduites littéralement du français vue l’interférence linguistique et socioculturelle entre les deux peuples ?

Les mots clé : expressions idiomatiques, équivalence, la traduction, la stylistique.

ملخص :

تعرف الجزائر بثرائها اللغوي و تنوعه ، هذا الأخير الذي جاء نتيجة لعراقة تاريخها و مرورها بمراحل استعمارية متنوعة ، ولقد كان للاستعمار الفرنسي أثر في التنوع اللغوي الجزائري و يظهر ذلك واضحا جليا في تكوين التعبيرات الاصطلاحية فنجدها تتطابق في بعض الأحيان مع تلك الفرنسية بصفة حرفية على الصعيدين الشكلي و الدلالي ، الأمر الذي دفع بنا إلى التساؤل حول مدى تأثير التداخل اللغوي و الثقافي في تكوين التعبيرات الاصطلاحية الجزائرية ، و من خلال هذه الدراسة التحليلية التقابلية سننتقل إلى التعبيرات الاصطلاحية و مقارنتها بتلك الفرنسية و تسليط الضوء على مواطن التشابه و الاختلاف لنجيب في الأخير على السؤال التالي :

ما مدى تأثير اللغة العامية الجزائرية خاصة في تكوين التعبيرات الجاهزة باللغة الفرنسية ؟

الكلمات المفتاحية: العبارات الاصطلاحية، التكافؤ ، الأسلوب ، الترجمة.

1.Introduction:

La bonne maîtrise d'une langue repose sur un ensemble de compétences et de connaissances, cette dernière est un stade très large qui regroupe des déférentes informations et même cultures et connaître des multiples langues de plus d'un pays. Les connaissances ne se résument pas dans comment savoir conjuguer un verbe et d'autre règles de grammaire, ou bien avoir comme bagage quelque mots qu'on l'utilise dans le besoin, mais elle nécessite l'usage des expressions idiomatiques qui représentent sa culture, et qui aident à s'exprimer de façon juste et naturelle.

Nombreux sont les locuteurs algériens qui maîtrisent plus d'une langue. Les productions langagières des algériens ce caractérisent, généralement, par un mélange de deux, langues (arabe /Français). Cette diversité linguistique en Algérie n'est pas un fruit du hasard mais elle est due principalement à son histoire. Cette situation de diversité linguistique, ou de contact de langues, va engendrer plusieurs phénomènes linguistiques (alternance codique, emprunt, interférence...etc.). Ces mêmes phénomènes linguistiques sont rencontrés dans les expressions idiomatiques algériennes, support du corpus de la présente recherche dans laquelle nous allons faire une étude contrastive et comparative entres les expressions figées françaises et algériennes.

2. qu'est ce qu'une expression idiomatique :

Une expression idiomatique est une construction ou une locution particulière à une langue, qui porte un sens par son tout et non par chacun des mots qui la composent¹. Il peut s'agir de constructions grammaticales ou, le plus souvent, d'expressions imagées ou métaphoriques. Un idiotisme est en général intraduisible mot à mot, et il peut être difficile, voire impossible, de l'exprimer dans une autre langue.

En linguistique, un idiotisme est ce qui relève des singularités propres à une langue en particulier. L'adjectif correspondant est idiomatique².

La structure d'une langue (grammaire et syntaxe) est souvent fondamentalement arbitraire et propre à elle-même ou à une famille de langues spécifiques.

3. la diversité linguistique en Algérie :

La situation linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui peut être qualifiée de complexe. Différentes langues cohabitent dans le piétinement d'une politique linguistique susceptible de satisfaire les différents locuteurs. Une grande diversité linguistique est en présence : l'arabe dialectal parlé par la majorité des Algériens, l'arabe classique enseigné à l'école, langue des médias ; le berbère (tamazight) avec ses différentes formes régionales, et reconnu récemment par l'instance politique comme langue nationale ; enfin le français, héritage colonial en présence dans le parler algérien et première langue étrangère apprise à l'école dès la deuxième année :

1- L'Arabe dialectal :

L'arabe dialectal algérien dérive de l'arabe littéraire, c'est un idiome attaché au groupe de l'arabe maghrébin. L'arabe dialectal est utilisé par la plupart de la population algérienne (environ de 70 à 90 pour cent de la population), il est la principale langue véhiculaire en Algérie .Il est véritablement la langue de la vie quotidienne, il est employé dans les lieux publics : les marchés, les rues, les cafés, entre amis, au sein de la famille, etc. Cette langue qui a pour origine l'arabe principalement, mais aussi d'importants apports du berbère et de manière plus relative de l'espagnole et du français et dans une moindre mesure au turc, ainsi l'influence de ces langues diffère d'une région à une autre : on peut citer l'arabe bougiote influencé par le turc et la kabyle, l'arabe oranais présentent des mots d'origine ibérique influencé par le Zénète, l'arabe sétifien influencé par l'arabe irakien. Il s'agit d'un niveau essentiellement parlé avec certes des variétés régionales au niveau phonologique, morphologique et même sémantique, mais cela n'empêche pas l'intercompréhension entre les locuteurs de différentes régions de l'Algérie. Par ailleurs, l'arabe dialectal algérien est difficilement intelligible par les Arabophones du Moyen-Orient qui emploient un dialecte souvent plus proche de l'arabe littéraire. L'emplacement stratégique de l'Algérie a connu de nombreuses conquêtes : phénicienne, romaine, byzantine, vandale, turque et française. La langue arabe est imposée avec l'arrivée de l'Islam. Toutes ces invasions et conquêtes ont laissés des traces sur les pratiques langagières et culturelles des algériens mais les plus visibles sont celles de la langue arabe, en premier lieu, là ou on peut dire qu'une grande partie de Nord africain a été arabisé, puis en deuxième lieu arrive le français dont l'influence se voit par l'emploi abusif des emprunts du français. Aussi depuis l'indépendance de l'Algérie, le

gouvernement entamé une politique linguistique d'arabisation systématique du pays, consistant à imposer l'arabe à la population et dans tout les domaines, l'arabe classique au détriment du darja et du berbère.

2. Le français :

C'est avec l'arrivée des Français en Algérie en 1830 qu'a commencé l'emploi de la langue française, dont le peuple autochtone berbère Arabe utilisent ses langues c'est –à-dire c'est la langue officielle unique lors de la période coloniale (1830-1962). Sur plus d'un siècle d'occupation coloniale, la langue française avec le statut officiel dont elle joue , s'est imposée dans tous les domaines : administration, enseignement, justice, etc. ... mais elle reste malgré tout une langue étrangère utilisée par le colonisateur, les Algériens acculturés est une minorité scolarisée. Après l'indépendance de l'Algérie 1962, la langue française domine encore la société algérienne, elle est extrêmement répandue avec plus de 16 millions de locuteurs francophone, l'Algérie est le deuxième pays francophone au monde, en nombre de locuteurs après la France. Le français est considéré comme la langue étrangère, elle est largement utilisée dans l'administration, omniprésente dans le système éducatif, l'enseignement et même dans les médias sa diffusion a été le prolongement logique de la domination coloniale et des diverses politiques linguistiques mise en place à partir 1830 Mais au fur et à mesure, les choses ont pris une autre tendance par le nouveau gouvernement de l'Etat où la langue française a connu un changement d'ordre statutaire 15 et de ce fait, elle a quelque peut été exclus dans certain secteur notamment dans les institutions de l'Etat. En effet, il y eu recrudescence de l'usage du français dans l'administration, la justice, l'enseignement, etc. Cependant, la langue française garde son prestige dans la réalité de la société algérienne et occupe toujours une place importante dans plusieurs domaines : économique, commercial, politique, etc. Elle tient aussi une place importante dans les mass-médias : radio (la chaîne 3), télévision (canal Algérie) diffusée en français ; la presse écrite compte de nombreux quotidiens diffusée exclusivement en français comme El Watan, le soir d'Algérie, le quotidien d'Oran, El moudjahid, etc. Le français aussi est la langue d'enseignement supérieure surtout dans les filières techniques et scientifiques comme la médecine, la pharmacie, la biologie, la physique... En Algérie le français est une langue apprise à l'école et priori ne présente pas une variante orale/ écrite comme l'arabe. Bien qu'il soit lui aussi sujet à cette dichotomie en

France, le français est à la fois langue académique avec un registre relâché d'usage quotidien qui n'est pas toléré dans toutes les situations de communication. Le français est parlé avec plus au moins de maîtrise par la majorité des algériens. Son terrain d'usage s'élargi ces dernières années avec la prolifération des écoles privés. Néanmoins, le français demeure la langue d'élites, il concurrence l'arabe classique dans de nombreux domaines, notamment celui de l'économie.

3. La Langue standard :

L'arabe standard est nommée par des plusieurs universitaires comme une variante moderne de leur langue mère, celle du l'arabe, cette dernière occupe une place très importante dans les déférentes domaines de notre vie ; école, administration, juridique...etc. L'arabe standard présente un ensemble littéraire à l'aide de l'arabe classique, ces deux composent un domaine sous le nom de l'arabe littéraire, ou bien l'arabe littéral. La forte utilisation de l'arabe, résulte deux niveaux ou bien deux registres de langue, présentées en : arabe littéraire et arabe dialectale .Après la généralisation et la grande place qu'elle a occupée l'arabe dans L'Algérie, elle a été standardisée et modernisée au début du 19e siècle, suivit du mouvement de Renaissance arabe, telle qu'elle est appelée(Nahda). 16 La langue arabe a été utilisée dans l'écrit et l'orale, que se soit dans une situation officielle ou formelle, elle est la langue des discours politiques, même si religieux, un moyen d'écriture dans les journaux télévisés et d'autres. L'Algérie a utilisée cette langue arabe dans l'école, la religion, l'administration, afin qu'elle soit une langue officielle suivit d'une utilisation symbolique, puisqu'elle est utilisée réduitment dans les institutions ; banque ; poste ; télécommunication. « Si l'arabe est déclarée langue officielle pour des raisons idéologiques, son emploi dans le secteur économique et les administrations est rendu problématique par la présence des autres langues et plus particulièrement de l'arabe dialectale »³ . L'utilisation de la langue française au lieu de l'arabe littérale pendant les contacts familiaux et informelles, représente un grand problème chez le locuteur. Grand guillaume (1998 :17) a déclaré que : « en réalité ces effets n'ont pas été obtenues pour diverses raisons .D'une part son imposition forcée. D'autre part .cette politique relève plus d'une décision politique qui émanant de volontaristes de la conquête du pouvoir »⁴ . L'évolution de la langue arabe était toujours accordée par l'utilité des registres de langue ; cette dernière est composée de : l'arabe littéraire pré coranique, l'arabe littéraire coranique, on

a aussi l'arabe littéraire coranique, et dernièrement l'arabe littéraire contemporain (l'arabe standard moderne).

2.3 le tamazight :

4.

5. Conclusion:

References :

¹ *Trésor de la langue française informatisé*, sur le site du Centre national de ressources textuelles et lexicales <http://atilf.atilf.fr/> consulté le 13 juin 2021

² Ibid. consulté le 13 juin 2021

³ Cité par S Merzouk dans le Français en Algérie, création et variation comme vecteur d'adaptation : le cas de l'emprunt au berbère que cette citation est de (Derraji ; 1995 .p:111)

⁴ Ibid. p : 162

ZABOOT.T, Un code switching algérien, le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat soutenue à l'université de la Sorbonne-Paris V, 1989 -1990, p.91

2 - ACHOUCHE, M. La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration. Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981,p46

-QUEFLEC A et AL. « Le français en Algérie :lexique et dynamique des langues » Hachette, Belgique 1970.p15

- TALEB IBRAHIMI K, Les Algériens et leur(s) langue(s) Ed. el Hikma, Alger, 1997, p.50

ACHOUCE, M. La situation sociolinguistique en Algérie: langues et migration. Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble, 1981, p. 46